

Confrérie des Âmes du Purgatoire

Devenez membre de la confrérie en vous inscrivant auprès de Monsieur
l'Abbé Roger

06 01 46 12 18

Il n'y a pas de contribution pécuniaire pour y adhérer !

Obligations du confrère:

1 fois par mois:

- *Participer à une Messe de Requiem (si ce n'est pas possible participer à une Messe ordinaire) en y offrant votre communion et le fruit spécial gagné par la participation au Saint Sacrifice pour les Âmes du purgatoire .
- *Faire brûler une bougie ou un cierge à la chapelle.

1 fois par semaine

- *Visiter un cimetière et asperger d'eau bénite quelques tombes en récitant le psaume 129 - De Profundis (en latin ou en français) ou une autre prière.

1 fois par jour

- *Réciter 1 Pater - 1 Ave - 1 Gloria suivis des deux prières suivantes:
 - Réquiem aeternam dona eis domine et lux perpetua luceat eis. - Requiescant in pace.
 - Fidelium animae per misericordiam Dei. Requiescant in pace. Amen.
- Ceux qui le souhaitent peuvent aussi réciter le psaume 50 - Misérere.

Merci de votre engagement pour ces Saintes Âmes souffrantes !



Les Âmes du purgatoire. Eglise Saint Nicolas de Véroce